

sée. L'honorable député profite de votre indulgence pour lancer des attaques absolument injustifiables et je vous demande de lui faire respecter votre décision.

M. SMITH (Calgary-Ouest): L'appel au Règlement n'est pas fondé. L'honorable député ne fait que répéter des discours qu'il a déjà prononcés en Saskatchewan.

L'hon. M. ROWE: Je doute fort qu'il y ait jamais eu de discours plus inopportuns que ceux qui ont été prononcés dans cette province au cours des vingt-cinq dernières années. J'espère que votre jugement sûr vous permettra de distinguer entre le vacarme et le sens commun. Aucun tapage qu'on puisse faire de l'autre côté de la Chambre ne m'intimidera. Après avoir écouté pendant de nombreuses années les honorables députés d'en face, j'en suis venu à la conclusion qu'ils savent mieux faire du tapage que raisonner.

Le Gouvernement sait, comme tout le monde, que le malaise règne dans notre pays.

Des VOIX: Règlement!

M. L'ORATEUR: A l'ordre! Pour la dernière fois, je demande à l'honorable député de s'en tenir à la motion dont la Chambre est saisie. Je ferai remarquer que la population du Canada a les yeux sur la Chambre.

Des VOIX: Très bien!

M. L'ORATEUR: J'estime donc que les honorables députés devraient être plus prudents que jamais et se rendre compte de leurs responsabilités parlementaires. Je les prie de collaborer avec l'Orateur afin que les délibérations de la Chambre puissent avancer. Nous sommes présentement saisis d'une motion bien simple, dont la discussion devrait être facile. Je demanderais aux honorables députés des deux côtés de la Chambre de bien vouloir collaborer avec l'Orateur.

L'hon. M. ROWE: Monsieur l'Orateur, j'ai voulu signaler à mes honorables collègues que le public a aujourd'hui les yeux sur le Gouvernement. Je n'en relèverai pas toutes les raisons, cependant, car je n'aurais pas toute la latitude voulue pour en donner même quelques-unes. Mais je n'enfreins pas le Règlement en disant que, si nous suivons la procédure qu'on est sur le point d'adopter, plusieurs de ces griefs ne pourront pas être exposés à la Chambre. Si je dois reprendre mon siège, j'irai dire à mes gens que nous ne pouvons plus, comme autrefois, continuer le débat sur le discours du trône et que les représentants des cultivateurs ne peuvent plus exposer leurs griefs au Parlement. Je leur dirai qu'ils auront à formuler leurs plaintes dans les garages et les salons de barbier et que les hommes d'affaires

auront à en faire autant auprès de leur conseils d'administration. Ce n'est pas pour cela que je suis venu ici. Je saurais m'occuper ailleurs. Pas un seul honorable député n'est ici à cette fin. Nous n'avons pas accepté une plus forte indemnité pour travailler moins.

Si la procédure proposée est adoptée, nos débats sur les griefs du peuple en seront étouffés, retardés et sans effet. Permettre qu'il en soit ainsi, c'est nous acheminer à un simulacre de Parlement. Je n'en dirai pas plus long, mais je m'en remets à vous, monsieur l'Orateur, vous qui êtes un vieux parlementaire, et aux honorables députés qui m'ont houspillé avec tant de faconde aujourd'hui, ceux qui siègent derrière le premier ministre depuis un quart de siècle. Que ferait le premier ministre s'il siégeait de ce côté-ci aujourd'hui? Nous savons tous quelle serait son attitude. Je reprends mon siège...

Des VOIX: Très bien!

L'hon. M. ROWE: Si mes paroles ne vous disent rien, monsieur l'Orateur, elles ont tout de même créé une certaine impression chez des honorables députés. Je prie instamment le Gouvernement d'abandonner cette ligne de conduite avant qu'il ne soit trop tard. Redonnons à la Chambre la liberté nécessaire au maintien de notre forme démocratique de gouvernement. Il incombe à ce Parlement de restaurer la liberté chez nous.

L'hon. M. GIBSON (Hamilton-Ouest): Que lisez-vous?

L'hon. M. ROWE: Ce ne sont certainement pas vos notes. D'aucuns voudraient nous réduire à l'impuissance; ils voudraient faire surgir la disette et la misère dans notre pays. Je terminerai en demandant au Gouvernement d'examiner de nouveau cette motion et de laisser le débat sur le discours du trône se poursuivre comme à l'ordinaire. Je mets le premier ministre au défi de nous rappeler des circonstances où un tel spectacle s'est produit... (*Exclamations*)

Le très hon. M. MACKENZIE: Très bien!

L'hon. M. ROWE: Lorsque l'honorable M. Bennett prit la direction des affaires du pays, il demanda que le débat ne durât qu'une journée afin de faire face à une crise, et le premier ministre actuel se rendit à cette demande. De nouveau en 1932 on procéda de la même manière lors de l'étude des accords commerciaux conclus en temps de crise. Ce sont les deux seuls cas, dont j'ai eu connaissance pendant ma longue carrière à la Chambre. On ne pouvait procéder autrement. Ces accords furent rendus publics le même jour dans tous les pays du Commonwealth et,